Tellco pk
Bahnhofstrasse 4
CH-6431 Schwyz

+41 58 442 50 00
service@tellcopk.ch
tellco-pk.ch

Demande de versement anticipé

Encouragement à la propriété du logement avec des fonds issus de la prévoyance

Employeur		**N° de contrat**	

L' assuré

	☐ Monsieur	☐ Madame		
Nom			Prénom	
Rue			NPA, Lieu	
Téléphone			E-Mail	
Date de naissance			N° d'assuré	

Etes-vous apte au travail à 100% ?	☐ Oui	☐ Non							
Etat civil	☐ célibataire	☐ marié (e)	☐ séparé (e)	☐ divorcé (e)	☐ veuf (ve)				
Documents à joindre: copie de l'acte de mariage ou du livret de famille, copie du jugement de divorce									
Avez-vous déjà bénéfi cié d'un versement anticipé ?	☐ Non	☐ Oui, en date du		Montant					
Avez-vous, lors des 3 années précédentes, effectué un rachat d'années de cotisation ?	☐ Non	☐ Oui, en date du		Montant					

Demande de versement anticipé (minimum CHF 20'000)

A hauteur de CH		ou	☐ montant maximal disponible
Date de versement souhaitée			

Adresse de la banque qui fi nance le projet

Nom		Pers. responsable	
Rue		Téléphone	
NPA, Lieu		E-Mail	
IBAN			

(Adresse de paiement du vendeur, de l'institut de fi nancement ou de l'organisme de construction) Pas de versement direct à la personne assurée !

Utilisation:

- ☐ Construction de logement en propriété en tant que constructeur, respectivement avec un contrat d'entreprise
- ☐ Transformation/rénovations (uniquement possible pour les investissements qui augmentent/maintiennent la valeur)
- ☐ Achat de logement en propriété déjà construit
- ☐ Amortissement du crédit de construction dans le but d'acquérir un logement en propriété
- ☐ Amortissement de l'hypothèque sur mon propre logement en propriété
- ☐ Acquisition de parts d'une coopérative de construction et d'habitation

Objet	☐ Villa individuelle	☐ Maison à logements multiples	☐ Appartement
Rue		Feuille du registre foncier	
NPA, Lieu		N° du cadastre	
	☐ Propriété individuelle	☐ Propriété commune (seulement possible avec le conjoint)	
	☐ Copropriété	☐ Droit de superfi cie distinct et permanent	
Date d'entrée			

Tellco pk
Bahnhofstrasse 4
6431 Schwyz

+41 58 442 50 00
service@tellcopk.ch
tellco-pk.ch

Charges / Hypothèque

Prix d'achat ou prix de construction	CHF	
Hypothèque / Prêt sur le logement en propriété	CHF	

Office du registre foncier compétent

Nom		Téléphone	
Rue		NPA, Lieu	

Pour mes propres besoins : ☐ J'utilise, respectivement ma famille, l'objet qui correspond à mon / notre domicile ou à mon / notre lieu de résidence habituel. Documents à joindre: attestation de domicile (disponible auprès de l'administration communale)

Pas de financement de logement de vacances ou de résidence secondaire !

Important:

- Les versements pour l'acquisition de terrain constructible ou pour le financement des intérêts du crédit hypothécaire ne sont pas autorisés.
- Le versement sera effectué selon les dispositions légales, au plus tard dans les 6 mois qui suivent la transmission du dossier complet, y compris de tous les documents nécessaires.
- Le versement concernant la construction ou l'acquisition d'un logement en propriété ne sera effectué qu'après inscription du transfert de propriété au registre foncier.
- Le versement concernant la construction ou l'acquisition d'un logement en propriété à l'étranger ne sera effectué qu'après réception de l'attestation du nouveau domicile.

J'accepte que, pour toute demande de versement anticipé, Tellco pk facture CHF 400 de frais de dossier. Je confirme avoir lu et compris les explications / informations et je consens à la mention, au registre foncier, de la restriction du droit d'aliéner selon l'art. 30e LPP. Les frais relatifs à cette mention sont à la charge de Tellco pk.

Signatures

Lieu et date	signature légalisée* assuré / e
	signature légalisée* conjoint / e

* Durch den Notar oder die Gemeinde.

Documents à fournir pour la demande de versement anticipé

Construction

- Contrat de vente ou extrait du registre foncier*
- Contrat d'entreprise
- Permis de construire avec attestation de recours
- Attestation de domicile (après emménagement)

Achat

- Contrat de vente ou extrait du registre foncier*
- Attestation de domicile (après emménagement)

Amortissement d'une hypothèque

- Extrait actuel du registre foncier*
- Attestation de domicile actuelle
- Confirmation de la banque concernant l'hypothèque et le fait qu'elle est actuellement amortissable du montant mentionné au début, y compris IBAN/coordonnées de paiement

Acquisition des parts sociales

- Parts sociales en version originale
- Confirmation et règlement de la coopérative de construction et d'habitation

Transformation / rénovations

- Extrait actuel du registre foncier*
- Attestation de domicile actuelle
- Confirmation de la banque concernant l'hypothèque et le fait qu'elle est actuellement amortissable du montant mentionné au début, y compris IBAN/coordonnées de paiement
- Documents relatifs à la transformation (offres, plans, permis de construire, etc.)

Si le bien immobilier se trouve à l'étranger ou si l'acheteur n'est pas de nationalité suisse:
documents correspondants certifiés conformes, copie du passeport/de la carte d'identité et copie du livret pour étrangers.

* Pour les biens immobiliers situés en France: relevé de propriété.